

Date de transmission de l'acte: 17/04/2026

Date de reception de l'AR: 17/04/2026

071-217105568-AR_2026_030-AR

A G E D I

AR_2026_030

Commune de VARENNES-LES-MACON
SAONE-ET-LOIRE

ARRÊTÉ

Arrêté de circulation - ATU-PETAVIT - Rue des combes

Le Maire de la Commune de Varennes les Mâcon ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route, notamment les articles R 225, 225.1, R 10.4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 approuvant les nouvelles dispositions du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (8^{ème} partie) ;

Vu la demande en date du 13 avril 2026 formulée par Monsieur DESSOLY Arnaud représentant l'entreprise ATU-PETAVIT, domiciliée au 208 avenue du 8 mai 1945 CS 30224 - 71960 LA ROCHE VINEUSE, concernant des travaux de raccordement aux réseaux d'eaux usées rue des Combes ;

ARRÊTE

Article 1 : NATURE DE LA RESTRICTION

La circulation sera interdite rue des Combes à Varennes-lès-Mâcon, pour tous les véhicules légers et poids lourds, afin de permettre la réalisation de travaux de raccordement aux réseaux d'eaux usées.

Article 2 : PERIODE D'APPLICATION

Ces dispositions seront applicables à compter du 20 avril 2026 pour une durée de 14 jours calendaires.

Article 3 : DEVIATION

Un dévoiement sera possible par la rue des Combes, de part et d'autre de la zone de travaux.

Article 4 : SIGNALISATION

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place et maintenue par l'entreprise **ATU PETAVIT**, responsable du chantier.

Article 5 : EXECUTION

Les services de Gendarmerie, le Directeur Départemental du Territoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Secrétaire Général de la Préfecture,
- L'entreprise ATU PETAVIT,

Article 6 : PUBLICATION

Date de transmission de l'acte: 17/04/2026

Date de reception de l'AR: 17/04/2026

071-217105568-AR_2026_030-AR

A G E D I

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur

Fait à Varennes-Lès-Mâcon, le mardi 14 avril 2026

Le Maire

Monsieur René-Pierre DANIEL

Pour extrait certifié conforme

